



Ecole primaire de Devecey
2B route de Bonnay 25870 Devecey
03 81 56 89 95
ecole.devecey@ac-besancon.fr
<http://elem-devecey.ac-besancon.fr/>

Procès-Verbal du Conseil d'école
Du vendredi 8 juin 2018

Lieu : Ecole élémentaire de Devecey

Présents :

Mmes Hadjeras, Grand, Da Silva, Boucher, Chabod, Berger et Mr Jeune (enseignant(e) s), Mr Bureau (directeur de l'école).

Mme Ascone (directrice du périscolaire)

M. Sensi pour la classe de PS/MS, Mme Baillaud pour la classe de PS/GS, Mme Pacheco pour la classe de MS/GS, Mme Mohn pour la classe de CP, M. Bienfait pour la classe CE1/CE2, Mme Isner pour la classe de CE2/CM1. (Les représentants des parents d'élèves).

Mr Hanriot, Mme Groshenry, Mme Martin (conseillers municipaux de la commune de Devecey)

Excusés :

Mme Bouiller (Inspectrice de l'Éducation Nationale), Mme Genestier, Mme Blondeau (enseignantes RASED), Mme Ben Adjmia, Mme Langrognet, Mme Vernillet et Mr Croisier (enseignant(e)s).

Secrétaire de séance :

Marie Chabod.

L'ordre du jour est abordé comme suit :

1. Rentrée 2018 : budget, liste de matériel, équipe enseignante, ATSEM, point sur les inscriptions et perspective de répartition pédagogique.

Inscriptions : 12 PS 28 MS 15 GS = 55 élèves en maternelle
25 CP 22 CE1 18 CE2 19 CM1 18 CM2 = 102

Les effectifs actuels entraînent la fermeture conditionnelle d'une classe. Il manque actuellement des élèves pour conserver les 7 classes. Les élèves seront comptés à la rentrée.

La rentrée est donc envisagée avec 6 classes.

En maternelle, deux classes seront conservées, une classe de PS/MS et une de MS/GS. Mme Berger présente ce soir et nouvellement nommée dans l'école prendra en charge PS/MS, la classe de MS/GS sera à la charge de Mme Langrognet. En élémentaire, l'équipe pédagogique sera composée de Mme Vernillet en CP à 75 %, Mme Chabod en CE1, Mme Grand en CE2/CM1, Mr Bureau en CM1/CM2 complété par un enseignant non encore nommé.

ATSEM : équipe inchangée avec madame Duredon (à plein temps) et madame Venchiarutti à mi-temps.

Un recrutement d'un ou deux services civiques pour l'année prochaine est envisagé.

Répartition possible pouvant être revisitée à la rentrée si les effectifs sont modifiés. :

répartition envisagée	
PS/MS (12/15)	27
MS/GS (13/15)	28
CP	25
CE1	22
CE2(18)/CM1(10)	28
CM1(9)/CM2(18)	27
TOTAL	157

Une répartition différente des locaux a été envisagée par l'équipe en externalisant une classe en école maternelle afin de développer des projets de coopération entre grands et petits, tout en conservant une cour de récréation séparée.

Les locaux n'étant pas adaptés pour l'accueil des élèves en élémentaire (toilettes en particulier). La mairie demande à l'équipe pédagogique de réfléchir sur une organisation globale de l'école. Le planning des employés communaux ne permet pas non plus ce changement cette année à cause des travaux déjà prévus à l'école primaire.

La liste de fournitures demandées aux parents pour la rentrée est présentée. Elle sera diffusée en fin d'année.

Projets : Travail sur l'aménagement de l'espace entre les deux écoles.

Trouver un nom pour l'école.

Réflexion sur l'aménagement et la sécurité des cours de l'école.

Création de carrés de jardin pour chacune des classes et le périscolaire.

Local poubelles : une réflexion de la mairie est engagée sur le meilleur lieu (devant ou derrière l'école).

Rappel des horaires de l'école pour la rentrée 2018 :

8 h 30 – 11 h 45

13 h 45 – 16 H 30 (accueil 10 mn avant)

APC (activités pédagogiques complémentaires), en petits groupes et sur autorisation des parents : 45 minutes 2 jours par semaine après 16 h 30.

2. Point sur les travaux, organisation des classes à la rentrée et la sécurité.

Périscolaire :

La surface du restaurant scolaire va être doublée afin de permettre l'accueil des enfants dans de meilleures conditions.

Les travaux débutent le 13 juin et seront réceptionnés le 22 août. Une porte de chantier va être ouverte derrière l'école afin de permettre aux ouvriers de ne pas pénétrer dans l'école. L'ancienne salle des maîtres sera occupée par le périscolaire avec un mobilier nouveau. Les deux services de cantine seront maintenus.

Dépose minute : Il va être réorganisé pour la rentrée prochaine afin de ne plus permettre aux voitures de s'arrêter sur le passage piéton comme c'est encore bien trop souvent le cas.

Problème avec l'alarme de l'école qui se déclenche sans raison : en attente de la société.

Alarme anti-intrusion Cyclope : problème pour la transmission quotidienne chapeauté par Orange qui tarde à intervenir.

Les vidéo-projecteurs des classes de maternelle sont utilisés mais le support n'est toujours pas installé dans les deux classes de maternelle (demande effectuée au mois de février).

3. Présentation et adoption du nouveau projet d'école.

Le nouveau projet d'école est présenté en vue de son adoption par le conseil d'école. Il sera mis en ligne très prochainement sur le site de l'école.

Devise de l'école : persévérer, échanger, chercher, coopérer, apprendre, partager et progresser.

Les grandes lignes de ce projet sont les suivantes :

Assurer un parcours de réussite à chaque élève. Avoir un accès à la culture numérique. Mise en place d'un parcours citoyen pour chaque élève. Amélioration de la vie de l'élève via la mise en place de conseils de classe. Actions d'ouverture à l'international.

Interroger les pratiques professionnelles en vue d'améliorer la réussite scolaire.

Relation et la communication avec les familles.

Amélioration du climat scolaire en travaillant sur les comportements positifs et la résolution des conflits dès la petite section.

L'intérêt du projet d'école est de permettre l'engagement de l'équipe sur la durée et la mise en place de projets au sein de l'école.

Après présentation le nouveau projet d'école est adopté et sera mis en œuvre à la rentrée 2018.

4. Organisation du périscolaire à la rentrée.

Un appel d'offre est actuellement e cours.

Pas de changement sur les horaires à la rentrée.

Matin : de 7 h 30 à 8 h 20

Midi : de 11 h 45 à 13 h 35

Après-midi : de 16 h 30 à 18 h 30

Le temps d'entracte est supprimé.

Pas d'ouverture le mercredi.

Les dossiers d'inscription seront disponibles prochainement.

5. Bilan financier des écoles et délibération sur le montant de la cotisation à la coopérative scolaire 2018/2019.

La mise à disposition des comptes de la coopérative est rappelée.

Le bilan de la COOPERATIVE scolaire est à l'équilibre pour cette année scolaire. La participation des familles n'est demandée que pour des sorties exceptionnelles. Grâce à l'association de parents d'élèves, la commune de Devecey et les réserves des années précédentes, les sorties pédagogiques, effectuées dans le cadre du projet d'école sont en général prise en charge par la coopérative scolaire.

Le cycle natation pour la classe de CE1 est pris en charge par la mairie. Le cycle pour la classe de CP sera financé par la coopérative.

Cotisation demandée : 15 € par élève ou 10 € si fratrie. Après un vote des membres du conseil d'école, le tarif de la cotisation est conservé.

Cette somme servira à financer les projets de l'année scolaire 2018/2019.

6. Projet pour 2018/2019 en lien avec le projet d'école.

Les classes de CE2/CM1 et CM1/CM2 ont pour projet de réaliser une classe transplantée au mois de juin 2019 à Valras au bord de la Méditerranée. Ce séjour sera l'occasion de travailler autour du patrimoine historique (visite du Pont du Gard, des arènes de Nîmes ou encore de la cité de Carcassonne) mais aussi de travailler tout au long de l'année autour de la thématique du vent avec des activités comme le char à voile ou le pilotage du cerf-volant prévues au cours du séjour. Ce séjour de 5 jours devrait se dérouler dans un centre PEP. Une réunion d'information sera organisée à la rentrée pour les parents des élèves concernés.

7. Questions diverses.

Le PEDT (Plan Educatif du Territoire) doit être validé avant le 28 juin 2018.

Date de la Kermesse organisée par l'Association des Parents d'élèves le 22 juin à partir de 18h.

La séance est levée à 20 heures

Signé :
Philippe BUREAU